

Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



20000181



Tribunal de l'entreprise de Liège
Division Verviers

19 DEC. 2019

Le greffier
Greffe

N° d'entreprise : 0257884101

Dénomination (en entier) : FINIMO

(en abrégé) ::

Forme juridique : SCRL (société civile à forme coopérative à responsabilité limitée)

Siège (adresse complète) : Place du Marché 55 4800 Verviers

Objet(s) de l'acte : Renouvellement des administrateurs - désignation du bureau exécutif et pouvoirs de
signature - AG Du 26/6/2019

Renouvellement des administrateurs:

- Monsieur AYDIN Hasan , Rue des Taillis 11 à 4800 Verviers
- Monsieur BREUWER Alfred, Avenue de Ningloheid 129 à 4802 Verviers
- Madame CASSART Caroline, Rue du Village 3, 4590 OUFFET
- Monsieur DE NARD Marc, Rue Gaspard Oger 10 à 4834 GOE
- Monsieur DEWEZ Arnaud, Rue de Maestricht 7 à 4607 DALHEM
- Monsieur DELLICOUR Jean Pol, Place Marie-Thérèse 3 à 4650 HERVE
- Monsieur GILKINET Didier, Moulin du Ruy 87 à 4987 LA GLEIZE
- Monsieur GRIDELET Freddy, Au Clôcher 3 à 4190 FERRIERES
- Monsieur HAJJAJI Hajib, Rue Lucien Defays 103 à 4800 Verviers
- Madame JACQUET Caroline, Verte Voie 10 à 4890 THIMISTER-CLERMONT
- Monsieur Mathieu MALMENDIER, Juslerville-petite 42 à 4910 THEUX
- Monsieur MEURENS Jean-Claude, rue Köllenhof 117 à 4880 AUBEL
- Monsieur SAMRAY André, Grand Sart 25/A à 4990 LIERNEUX
- Monsieur WHATELET Damien, Bouresse 1A à 4560 CLAVIER
- Monsieur BRUCK Gilles., Chemin Henrotte 27 à 4900 Spa

Désignation du bureau exécutif:

- Monsieur BREUWER Alfred, Avenue Ningloheid 129 à 4802 Verviers, Président du Conseil d'Administration;
- Monsieur SAMRAY André, Grand Sart 25/A à 4590 OUFFET, Vice-président;
- Madame JACQUET Caroline, Verte Voie 10 à 4890 THIMISTER-CLERMONT

Le bureau exécutif possède des compétences décisionnelles propres qui lui sont confiées en qualité de
délégation de pouvoir et de signature (voir statuts de l'intercommunale).

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 02/01/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant
pouvoir de représenter l'association ou la fondation à l'égard des tiers.

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)

Pouvoir de signature:

Les pouvoirs de signature sur les comptes, deux à deux, pour engager l'intercommunale de manière illimitée sont confiés statutairement aux membres du Bureau Exécutif:

- Monsieur ALFRED BREUWER, Avenue Ningloheid 129 à 4802 Verviers;
- Monsieur SAMRAY André, Grand Sart 25/A à 4590 Ouffet;
- Madame JACQUET Caroline, Verte Voie 10 à 4890 Thimister-Clermont

Les pouvoirs de signature sur les comptes pour engager l'intercommunale à hauteur maximum de 3.500 EUR HTVA sont confiés à:

- MAES Valérie, rue Louis de Brouckère 40B à 4420 SAINT-NICOLAS, Secrétaire du Conseil d'Administration

Certifié sincère,

ALFRED BREUWER

Président du Conseil d'Administration